

---

ICANN73 | Semaine de préparation – Point d’information sur les politiques  
Jeudi 24 février 2022 – 9h00 à 10h30 AST

BRENDA BREWER:

Bonjour. Bienvenue à la séance de mise à jour de politiques à l’ICANN 73. Je m’appelle Brenda et je suis gestionnaire de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que la séance est enregistrée et est régie par les normes de comportement attendues de l’ICANN.

Au cours de cette séance, les questions et les commentaires qui seront envoyés sur le chat ne seront lus à haute voix que s’ils sont envoyés suivant les instructions qui sont signalées sur le chat. Je lirai les questions et commentaires à haute voix pendant le moment qui sera consacré par le président ou le modérateur de cette séance.

Le service d’interprétation pour cette séance comprend le français, l’espagnol, l’arabe et le russe. Cliquez sur le bouton interprétation qui apparaît dans la barre d’outils de Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous voulez suivre les échanges au cours de cette séance. Si vous souhaitez prendre la parole veuillez lever la main à travers le bouton réaction sur la barre d’outils de Zoom. Une fois que le facilitateur de la séance vous l’indiquera, veuillez allumer votre micro et prendre la parole.

Avant de parler, assurez-vous d’avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler sur le menu interprétation. Veuillez dire votre

---

***Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.***

---

nom pour les registres et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n’est pas l’anglais. AU moment d’intervenir, assurez-vous de mettre sur muet tous vos autres dispositifs et notifications. Veuillez parler clairement et à débit raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Sur ce, je cède la parole à David Olive.

DAVID OLIVE:

Merci et bienvenue à tous. Merci d’avoir pris le temps de participer à cette mise à jour de politique pour l’ICANN 73? J’ai l’honneur et le privilège de diriger l’équipe de l’Organisation ICANN vis-à-vis des organisations et des activités d’élaboration de politique.

Nous allons présenter quelques-uns des membres du groupe de politique, dont vous avez déjà entendu les voix probablement, mais voix auxquelles vous pourrez joindre un visage, bientôt. Ce sont des personnes qui me représentent et qui sont sur différents pays. Je suis sûr que certains d’entre vous auront déjà travaillé avec certains d’entre nous.

Nous soutenons tout le travail de politique des organisations de soutien et des comités consultatifs.

Le travail de politique de l’ICANN est complexe et intercommunautaire, et aujourd’hui nous partagerons avec vous un peu plus de détail par rapport au travail que fait notre équipe pour faciliter vos échanges au moment de travailler à l’élaboration de politique.

---

Pour ce qui est de ce séminaire, nous avons écouté et vous nous avez dit que vous avez ressenti la fatigue des réunions sur Zoom. Nous avons donc essayé de résoudre cela avec ce nouveau format de Zoom que nous sommes en train d’utiliser aujourd’hui. Vous verrez qu’il s’agit d’une salle de Zoom ordinaire, on vous a écouté, vous souhaitez être connectés, nous avons à peu près 150 personnes qui sont connectées à la salle, un peu plus même, et nous vous en remercions.

Notre travail, pour pouvoir répondre à ce surmenage de Zoom et à la fatigue du Covid, nous allons adopter une nouvelle structure pour notre séance que Mélissa vous présentera. Mélissa ?

MÉLISSA ALLGOOD:

Merci David. Je vais animer la séance d’aujourd’hui. Pour reprendre les remarques de David sur ce qui nous a amené ici aujourd’hui, nous avons vu une collaboration croissante intercommunautaire de tout ce que vous faites ici à l’ICANN et il me semblait qu’il était important de pouvoir aborder tout ce travail.

Alors nous vous demandons de bien vous accrocher lorsque nous présenterons notre travail.

Aujourd’hui nous aurons 4 panels qui se focaliseront sur différents sujets pertinents pour ICANN 73 et la communauté en général. Nous aborderons quelques sujets dont vous aurez sans doute entendu parler au cours de cette semaine préparatoire.

Les panélistes des équipes de politique vont expliquer comment les communautés qui soutiennent s’occupent de ces sujets. Il y aura après

---

des questions/réponses. Entre les panels il y aura des petites pauses que l'on appelle spotlights où d'autres informations pertinentes pour l'ICANN 73 seront partagées.

Nous sommes dans une salle Zoom ordinaire et vous aurez le choix de poser vos questions de deux manières : soit par le chat suivant le format expliqué par Brenda dans le chat, ou vous pouvez lever la main. Si la question posée n'est pas répondue, assurez-vous qu'elle soit bien envoyée dans le chat suivant le format indiqué et nous allons reprendre la discussion avec vous suite à la séance.

Or, pour ce séminaire il y a également d'autres matériels. Il y a le document de ressources, qui a déjà été partagé plusieurs fois à l'écran depuis que nous avons ouvert la salle de Zoom et qui est censé recueillir tous les contenus que nous allons aborder aujourd'hui.

Nous vous invitons à ouvrir ce document et à revenir à mesure que nous avancerons dans les présentations. Le document sera à disposition ensemble avec l'enregistrement de la séance d'aujourd'hui.

Avant de commencer je voudrais parler un peu de l'appartenance à l'équipe de politique dans la structure générale de l'ICANN. Au cœur de l'élaboration de politique de l'ICANN, il y a le modèle multipartite, un modèle de gouvernance qui est décentralisé qui permet un travail d'élaboration de politique en fonction du consensus et dirigé par la communauté.

Les organisations de soutien et les comités consultatifs de l'ICANN participent à ce travail d'élaboration de politique. Et l'équipe de politique de l'organisation ICANN, dont vous rencontrerez certains

---

membres aujourd'hui lors de ce séminaire, soutient le travail de ces SO et AC.

Et donc c'est de ce point de vue que nous allons lancer nos discussions aujourd'hui.

Notre première discussion se concentrera sur le travail de la communauté technique. Nous avons Andrew qui travaille avec le comité consultatif sur la sécurité et stabilité, SSAC et le RSSAC, le comité consultatif du système de serveur racine.

Andrew est accompagné de Bart qui soutient la ccNSO, organisation de soutien aux extensions géographiques, qui vont nous présenter un bref historique des DNSSEC et de l'atelier de la sécurité et de la journée technique. Merci.

ANDREW MCCONACHIE : Aujourd'hui nous essayons d'utiliser un nouveau format pour maintenir le dynamisme de cette activité. Alors, Bart et moi allons un peu parler de deux événements qui sont organisés par la communauté, qui durent déjà depuis une décennie aux réunions de l'ICANN et qui ont été tenus depuis à peu près chaque réunion de l'ICANN, avec quelques interruptions.

Bien sûr on ne va pas pouvoir tout transmettre en 10 minutes, mais je voudrais que vous compreniez l'importance de ces manifestations pour les réunions de l'ICANN et leur importance au moment de réunir les personnes du secteur technique mais également pour pouvoir façonner l'écosystème d'internet de manière qui était de grand impact.

---

Donc Bart parlera de la journée technique de la ccNSO et moi je parlerai de l'atelier de sécurité et du DNSSEC.

Cet atelier a été créé en 2005, mais bien avant cela les gens se réunissaient déjà pour discuter du DNSSEC et de leur meilleur déploiement. Il est difficile de répondre quelle a été la première réunion à laquelle le DNSSEC est apparu comme un sujet, parce que ce n'était pas clair. Plutôt il s'agissait d'un sujet qui est apparu informellement aux réunions de l'ICANN qui a gagné plus de formalité et de structure.

Il y a eu également un atelier à l'ICANN 32, à Paris, qui était appelé la réunion publique du DNSSEC. Mais ce n'est qu'à partir de la réunion au Caire que nous avons commencé à voir l'apparition constante du DNSSEC à toutes les réunions de l'ICANN, en 2008.

En 2008, les DNSSEC étaient bien différents, la zone racine n'a été signée qu'en 2010. Et une grande partie de la conversation à l'époque portait sur le logiciel, le soutien à la signature, le travail pour faire signer la zone racine et les services de validation qui devaient remplacer les instances de la zone racine qui n'étaient pas signées.

Depuis, nous avons déployé le DNSSEC et nous avons utilisé cet atelier de sécurité du DNSSEC pour soutenir la communauté et répondre à leurs questions.

Donc depuis 2008, il y a eu beaucoup de changements, la zone racine a été signée en 2010, la plupart des gTLD et des ccTLD sont à présent signés et beaucoup de systèmes de validation ont été retirés. APNIC a informé d'ailleurs que presque qu'un quart des utilisateurs internet utilisent les résolveurs de validation des DNSSEC.

---

En 2019, l'atelier a changé son nom pour devenir l'atelier de sécurité et des DNSSEC. Et, comme vous le verrez, la portée de ces ateliers s'est élargie pour parler de sécurité en général également, donc en ce moment on parle de validation et de fourniture de DNSSEC, mais on y a intégré d'autres sujets tels que le transport sécurisé à travers le service [inaudible]/

L'atelier du DNSSEC et de la sécurité maintient sa mission originale de réunir les parties prenantes aux fins de la coopération, du partage d'information et de l'apprentissage.

Donc voilà une petite histoire de notre atelier du DNSSEC. Je vais maintenant donner la parole à Bart pour qu'il nous parle de la journée technique de la ccNSO.

BART BOSWINKEL:

Merci. Lorsqu'on voit l'histoire de ces événements de longue date comme la journée technique, on est toujours surpris, et je pense que c'était votre cas également, de voir qu'au début il y a eu un moment dans le passé auquel la réunion a commencé et qu'elle n'a pas toujours été là. Et, en même temps, si vous regardez bien l'histoire, vous saurez et verrez que les limites et les frontières ne sont pas très claires. C'est assez flou.

Donc la journée technique remonte à un groupe technique qui a été créé en 2006, donc la première séance organisée s'est tenue dans le cadre de l'ICANN 27 en décembre 2006, à Sao Paulo. On pourrait dire que c'était la première réunion et la première journée technique. Mais le but de cette journée était tout à fait différent. Le but était de créer un manuel

---

destiné à l'usage par les gestionnaires de ccTLD où on était censé consolider toutes les meilleures pratiques.

Finalement, ce projet est devenu une partie de la journée technique, mais tel qu'on la connaît à présent la journée technique a une autre origine également. Donc je vais revenir un peu plus en arrière. J'ai commencé à voir quelles étaient les premières réunions des membres de la ccNSO, en essayant de retrouver les origines de la journée technique et c'était à Rome, en mars 2004, dans le cadre de l'ICANN 19.

Si vous regardez quel a été l'ordre du jour de cette réunion, une des séances s'appelait : meilleures pratiques pour la sécurité des ccTLD. Et, malheureusement, il y a peu de présentations qui ont survécu au cours du temps, mais celle-là on l'a. il y avait des présentations du SSAC, de la sécurité dans le .AU et de l'expérimentation des DNSSEC. Les présentations sur un service en étape bêta, ou on mesurait la disponibilité des services, ce qu'à l'époque on connaissait [inaudible], surveillance de DNSSEC du DNS et le contrôle du DNSSEC.

Donc on avait énormément de sujets qui étaient abordés. Cela montre que tant le conseil que les membres de la ccNSO ont toujours été prêts à partager leurs meilleures pratiques et les informations qu'ils avaient à disposition, même au moment de leur création.

Cependant, la manière dont les choses étaient organisées était un peu différente au début. Parfois cela faisait partie des séances organisées par le groupe de travail, parfois cela faisait partie de la séance des journées des membres qui étaient organisées dans le cadre du conseil de la ccNSO.



---

Maintenant, lorsqu'on avance un petit peu dans le temps, ces deux pistes ont fini par être combinées et par devenir ce qu'on appelle maintenant le Tech Day, la journée de la technologie. La première a eu lieu lors de l'ICANN 32, que vous avez mentionné, il s'agissait de la réunion de Paris en mai 2008.

Cette réunion, donc le lundi, avait été organisée par le groupe de travail sur la technologie, c'était donc la journée technologique telle qu'on la connaît actuellement. C'était en fait vraiment la première fois.

Ce qui est intéressant, la raison pour laquelle nous l'avons organisée le lundi, c'était d'éviter en fait tout conflit avec la journée des membres de la ccNSO qui ont toujours lieu lors de la journée des unités constitutives le mardi et le mercredi. Et donc l'annonce de cette réunion est toujours telle quelle. Si vous regardez sur l'emploi du temps, vous voyez donc ce qu'on appelle l'atelier technique.

Alors de quoi s'agit-il ? C'est une séance, un atelier avec des présentations, des discussions, des démonstrations pratiques sous format interactif. Alors pourquoi est-ce important ? Et bien cela permet de présenter les questions opérationnelles actuelles, les enjeux, tout ceci est débattu, et il y a également des solutions pratiques qui sont présentées selon ce qui est en place, ce qu'utilisent les registres de ccTLD.

Et donc ce format est toujours utilisé, il est toujours très opérationnel, très technique, en termes de focalisation. C'est vraiment un atelier très pratique, des solutions qui permettent de dépasser toutes ces questions

---

et problèmes techniques avec des démonstrations. La réunion en elle-même suit toujours ce même format.

Donc pour résumer, depuis 2008, la journée technologique est devenue partie intégrante des réunions publiques de l'ICANN. Vous l'avez dit, Andrew, depuis cette réunion de mai 2008, il y a toujours eu une journée technologie lors des réunions de l'ICANN. Et ceci vaut également pour ces dernières années où nous ne nous sommes retrouvés en présentiel. C'est toujours le lundi, c'est en fait un lieu pour les gens qui s'intéressent aux questions techniques et opérationnelles du DNS dans le cadre des réunions publiques de l'ICANN. Merci.

C'est à vous Mélissa, je vous repasse la parole.

MÉLISSA ALLGOOD: Merci Andrew et Bart. Je vais passer la parole à Brenda pour lui demander si nous avons des personnes qui souhaitent intervenir.

BRENDA BREWER: Merci, je ne vois personne pour l'instant.

MÉLISSA ALLGOOD: Merci, Brenda ; j'ai une question pour vous deux : est-ce qu'il y a des sujets spécifiques, des tendances spécifiques que vous pouvez identifier dans le cadre de ces discussions techniques ?

---

ANDREW MCCONACHIE: Oui, je vais essayer de répondre. En termes de tendances, en termes de déploiement du DNSSEC, dans le cadre de ces ateliers, je crois qu’en fait on peut dire qu’on a ajouté le mot de sécurité en 2019 à notre atelier. Et donc les tendances suivent un petit peu les évolutions du DNSSEC dans l’écosystème. Si vous regardez en 2018, vous verrez qu’on parle de choses qui, finalement, ne nous intéressent plus nécessairement. Il y avait la question de signer la zone racine, signer le premier TLD. Et maintenant, au sein du panel nous sommes passés à des sujets plus actualisés, comme l’utilisation du DANE pour la sécurisation ou alors l’automatisation de la signature des noms au deuxième niveau avec les opérateurs de registre et les bureaux d’enregistrement. Donc je pense que les sujets suivent un petit peu les évolutions du DNSSEC.

BART BOSWELL: Oui, Mélissa, j’aimerais répondre du point de vue de la journée technologie, je ne suis pas nécessairement très impliqué dans tout ce qui est politique, mais c’est en fait une de ces manifestations qui fait qu’on se sent vraiment fiers de travailler au soutien de la ccNSO.

Si vous observez ce qui pour moi est un petit peu les thèmes, certes ils sont liés au DNSS, à tout ce qui est technique et opérationnel, et tout ceci concerne tous les TLD, cc et génériques.

Il y a aussi tout ce qui est recherche, déploiement de certaines technologies, etc. Et je crois qu’étant donné l’évolution du DNS, l’évolution de l’internet et des TLD aussi, en eux-mêmes, et de la recherche, les thématiques suivent ces mêmes tendances.

---

Donc les thématiques restent les mêmes, globalement, mais les présentations, les discussions ont évolué et suivent en fait l'évolution de l'internet, son utilisation et le rôle des TLD dans cette évolution.

Voilà, c'est la meilleure réponse que je puisse vous donner.

MÉLISSA ALLGOOD:

Merci à tous les deux. Nous allons maintenant passer à nos premiers spots, maintenant que Bart et Andrew nous ont fait cette historique rapide de l'atelier technologique et DNSSEC, nous allons passer la parole à Kathy qui va nous parler de cette manifestation lors l'ICANN 73.

KATHY SCHNITT:

Merci, Mélissa, merci à tous d'être aujourd'hui avec nous. J'aimerais mettre en valeur certaines informations sur la journée technique et l'atelier de la sécurité et du DNSSEC. Nous l'avons déjà dit, c'est toujours le lundi, donc le lundi 7 mars pour la journée technologique. La journée technologique existe depuis 2006 et présente un format pour parler de tous les sujets technologiques.

Cette journée comporte un certain nombre de sujets intéressants, il y aura d'abord la mise en œuvre de l'authentification des clients TLS en utilisant Dane, nous avons déjà entendu Andrew le mentionner. Et nous aurons également une table ronde sur l'utilisation malveillante du DNS où les activités technologiques et opérationnelles seront mentionnées pour donc s'occuper de l'utilisation malveillante du DNS ainsi que les enjeux dans le cadre de ces activités.

---

Passons maintenant à l’atelier du mercredi sur la sécurité et le DNSSEC, le 9 mars, nous allons commencer avec un panel sur la cryptographie qui lancera la séance, cryptographie quantique, ensuite nous passerons à une présentation d’ICANN Org sur un document récemment publié sur les répercussions sur la sécurité du mécanisme d’email. Ensuite nous aurons une présentation sur les politiques relatives aux emails qui soulignera les différents travaux de mise en œuvre et leur interaction avec les protocoles.

Donc vous voyez qu’il y a différents sujets intéressants qui seront présentés. N’hésitez pas à nous rejoindre. Vous verrez des liens dans les documents sur les ressources pour davantage d’information.

Je repasse la parole à Mélissa.

MÉLISSA ALLGOOD:

Merci. Prochaine discussion, nous allons parler maintenant des IDN et de l’UA, donc nom de domaine internationalisé.

Il y a dans le monde entier des personnes qui utilisent des noms de domaine internationalisés dans leurs propres scripts. Nous allons donc parler de cette présence des IDN. L’acceptation universelle est le concept selon lequel les noms de domaine internationalisés peuvent être utilisés par tous les dispositifs.

En 2009, un processus accéléré a été créé pour les ccTLD IDN, lors de la série de 2012 les gTLD IDN ont été introduits dans la zone racine pour la première fois.

---

Pour ceux d'entre vous qui ont participé peut-être à d'autres webinaires dans le cadre de la semaine, les IDN et l'UA ont été explorés de différentes manières et nous avons maintenant un petit peu de couleur à cette discussion.

Nous avons aujourd'hui avec nous Ariel Liang, qui travaille avec les efforts de la GNSO dans cet espace. Nous avons Joke qui s'occupe des efforts de la ccNSO, nous avons Fabien qui travaille avec le GAC et Silvia Vivanco qui travaille avec la communauté At-Large. Je vais passer la parole à Ariel qui va lancer la conversation.

ARIEL LIANG:

Merci beaucoup, je travaille avec la GNSO. Comme Mélissa l'a mentionné, au premier niveau il y a des TLD IDN, donc il y a en fait 92 IDN gTLD et 61 IDN ccTLD. Cependant, aucune variante de TLD ne peut encore être délégué dans la zone racine.

De quoi s'agit-il ? Les variantes. Vous avez peut-être entendu parler des variants dans le contexte du covid, vous avez les omicrons, les deltas, qui sont en fait les souches de la même maladie, de la covid, mais dans le contexte des noms de domaine, le terme de variant désigne les étiquettes de variantes qui diffèrent à certains égards mais qui en fait signifient la même chose. C'est une question de fonctionnement de la langue.

Afin de permettre la délégation des variants de TLD au premier niveau, de manière à avoir un internet multilingue, l'ICANN Org et la communauté ont beaucoup travaillé pour répondre à deux questions.

---

Premièrement la définition des TLD de variante, deuxièmement le mécanisme de gestion des variantes.

Alors, par rapport à la première question, la définition a été traitée grâce aux règles de génération d'étiquettes de la zone racine, dont RZLGR, c'est une règle qui détermine les sous-ensembles des caractères des chaînes qui peuvent former un domaine de premier niveau et il s'agit également du calcul des variantes.

Actuellement nous avons la version 4 qui englobe 18 scripts de l'arabe au thaïlandais. En 2019, ICANN Org a adopté une série de recommandations pour gérer les étiquettes de variante. Donc une des recommandations est l'exigence de même entité. Donc au premier niveau les étiquettes de variante doivent être allouées au même opérateur de registre ou alors retenues pour le même opérateur.

Le conseil de la GNSO a lancé un processus d'élaboration de politique accéléré, ce travail a commencé son travail en 2021. Sa mission a pour objectif de parler de deux questions, premièrement la définition de tous les gTLD et des mécanismes de gestion des variantes. Deuxième question : comment est-ce que les directives de mise à jour seront adoptées à l'avenir. Donc les parties contractantes suivent les IDN au deuxième niveau.

Ce groupe a effectué de bons progrès jusqu'à maintenant, a géré le sujet de la définition, et maintenant le travail a été lancé sur la question de la même entité et de sa mise en œuvre opérationnelle et juridique.

En même temps, ICANN Org a demandé à la GNSO et à la ccNSO de coordonner l'élaboration de solutions de systèmes pour les gTLD et

---

ccTLD IDN, donc certaines des mêmes thématiques sont gérées par la ccNSO.

Joke va maintenant parler des détails supplémentaires sur les efforts IDN à la ccNSO et va nous parler également des similitudes entre ces groupes. À vous, Joke.

JOKE BRAEKEN :

Merci, Ariel. Avant de parler d’élaboration de politique à la ccNSO, je voudrais signaler que les IDN et la promotion de l’acceptation universelle sont du travail quotidien pour beaucoup de ccTLD. Bart l’a déjà dit, mais le partage des meilleures pratiques et des informations est un aspect important de ce que fait la ccNSO.

Un bon exemple en est la section des nouvelles de la ccNSO qui se publiera la semaine prochaine, mais vous trouverez davantage d’informations à ce sujet dans le document de référence. Mais je vous invite à participer à cette séance qui montre ce que font les ccTLD au quotidien et comment ils s’y prennent par rapport à certains sujets. C’est ouvert et tout le monde peut y participer.

Pour ce qui est de l’élaboration de politique au sein de la ccNSO, vous avez déjà dit qu’il y a le ccPDP4 sur les IDN sur les sélections et désélections des chaînes de ccTLD IDN, le processus d’élaboration de politique à ce sujet est actuellement en cours.

Ce qui distingue le travail de la ccNSO et celui de la GNSO est que la ccNSO ne s’occupe que du second niveau et non pas du premier qui est hors de notre portée. La ccNSO travaille à travers différents sous-



---

groupes dont un vient de compléter son travail, il s’agit du groupe de travail sur la désélection des chaînes de ccTLD. Et ce groupe définit l’évènement déclencheur pour la désélection des ccTLD IDN, mais le retrait lui-même n’est pas dans la portée du travail de politique.

Il existe d’autres sous-groupes tels que celui sur les chaînes portant à confusion, qui est censé lancer ses travaux à la fin de l’ICANN 73 et différents sous-groupes qui s’occupent de la gestion. Ariel en a déjà un peu parlé. Ce sous-groupe travaille en coordination étroite avec le travail de la ccNSO parce qu’il faut que l’on soit en ligne entre ce que font la ccNSO et la GNSO. Donc il faut qu’il y ait une conformité et voilà pourquoi on communique fréquemment entre les deux groupes.

Par exemple, il y a les calculs, les règles de génération d’étiquettes et les différents principes d’entité qui sont également discutés au sein des différents sous-groupes.

Il y a bien sûr également une interaction avec le GAC qui a un rôle important à jouer à la fin du processus d’élaboration de politique étant donné que l’un des éléments spécifiés dans les statuts constitutifs est que l’on demande au GAG de fournir ses avis à la fin même du processus. Donc la ccNSO se réunit avec le GAC, et se réunira d’ailleurs dans le cadre d’ICANN 73 également lorsqu’on aura vu les développements récents du ccPDP 3 et du ccPDP 4.

FABIEN BETREMIEUX :

Joke, c’est intéressant, il semblerait qu’il y ait quelqu’un d’autre en train de parler chez vous.

---

JOKE BRAEKEN :                      Oui, désolé.

FABIEN BETREMIEUX :              Le GAC a déjà signalé son intérêt à être tenu au courant des questions de politique. En novembre 2019, lors de la réunion ICANN 66 de Montréal, nous avons adopté et créé le groupe de travail des IDN et de l’acceptation universelle du GAC, d’ailleurs. Le groupe a été formé étant donné qu’il y a des intérêts au sein de la communauté du GAC elle-même. Et ces conversations, en général, doivent s’ajouter à notre communiqué. Donc c’est là que se fonde l’importance du travail de ce groupe.

En général on essaie de faire le suivi des travaux des différents gouvernements et des intérêts des différents gouvernements à ce sujet. Donc en général le GAG échange avec les groupes de travail pour fournir son expertise et point de vue par rapport à ce sujet-là.

Par exemple, à présent, lorsqu’il y a des possibilités de s’exprimer publiquement qui seraient d’intérêt pour le GAC, le GAC s’en occupe et les ajoute à ses activités liées aux IDN.

Vous saurez peut-être que le GAC participe déjà à la communauté des IDN, il y a 4 représentants du GAC au sein du groupe de travail, il y a la présidente du GAC, le Royaume-Uni, l’Inde et le Nigéria, ce qui fait partie d’une tendance plus générale de participation du GAC, une participation plus formalisée aux délibérations de la GNSO et de la ccNSO.

---

Le GAC suit toujours les consultations publiques et nous voyons périodiquement des documents qui sont publiés par les panels, par les experts. Et, à ces occasions-là, la diligence du GAC essaie de faire un sondage auprès des membres pour considérer les intérêts.

Comme Joke l'a dit, nous espérons que le GAC échangera davantage avec la ccNSO par rapport à ces sujets-là. Et cela fait partie également du renouvellement des échanges d'information entre unités constitutives sur différents sujets, comme vous le verrez, surtout lors de notre réunion bilatérale, dans le cadre d'ICANN 73.

Ce panel est censé porter sur les IDN mais j'ai déjà dit que le groupe de travail du GAC s'occupe des IDN et de l'acceptation universelle, parce que le GAC reconnaît la connexion étroite entre les deux sujets, parce que les IDN pourraient ne pas être acceptés partout, ne pas fonctionner partout, et les noms de domaine font souvent partie des adresses email, non pas seulement des adresses URL. Donc il pourrait ne pas y avoir toujours une connexion entre les IDN et l'acceptation universelle et le GAC essaie de s'assurer à ce que pont soit établi.

SILVIA VIVANCO:

Merci, Fabien. Moi je vais parler des contributions de l'At-Large à l'EPDP, du sondage des utilisateurs et de la formation pour les RALO vis-à-vis de l'acceptation universelle.

À At-Large nous avons plus de 250 structures At-Large partout dans le monde qui expriment les intérêts des utilisateurs finaux de l'internet. Alors qu'elle est l'importance de l'EPDP pour At-Large ?

---

At-Large considère que le travail de l’EPDP est essentiel pour générer des politiques de consensus qui permettent d’atteindre l’objectif de visibilité et de transparence de manière stable. Du point de vue des utilisateurs individuels, la sécurité et les objectifs d’usage ne sont pas tout simplement de mettre à différents gTLD.

Le PDP sur les IDN a une grande présence d’At-Large dont la participation est très élevée. On travaille à travers une approche de recherche et de soutien et on y apporte les points de vue qui sont manifestés au sein du groupe de travail des politiques consolidées d’At-Large.

Il y a également le sondage des utilisateurs finaux d’At-Large. Sondage qui permettra à l’ALAC de connaître les points de vue des utilisateurs ciblés par rapport aux IDN et à l’acceptation universelle en langue hindi dans différentes de l’Inde. Et pour ce faire, nous avons sélectionné des répondants de différentes régions qui ont été identifiées par l’ALAC et comme cela nous espérons pouvoir informer notre travail avec les points de vue des utilisateurs finaux collectifs vis-à-vis des IDN et de l’acceptation universelle.

Que font les RALO pour promouvoir l’acceptation universelle ? Les programmes de formation de l’acceptation universelle régionaux sont un effort en collaboration entre l’organisation ICANN, le comité de pilotage de l’acceptation universelle, la communauté, les organisations régionales d’At-Large, les organisations de domaines de premier niveau qui visent à mettre en exergue le travail de remédiation que font les groupes qui s’occupent de l’acceptation universelle et pour échanger avec les parties prenantes clefs.

---

Je voulais également vous parler du programme de formation de l'acceptation universelle de LACRALO qui vise à augmenter la sensibilisation de la région vis-à-vis de l'acceptation universelle et d'échanger directement avec les parties prenantes pertinentes. Il y a des participants de plus de 14 pays qui participent à cette formation.

Et il y a également la formation sur l'acceptation universelle de NARALO qui vient de finir. Plus de 225 personnes ont participé à cette formation qui portait sur les aspects techniques de l'acceptation universelle et de l'internationalisation des adresses email, mais ils ont également mieux connu le logiciel nécessaire pour l'acceptation universelle et le déploiement nécessaire ainsi que des expériences des ambassadeurs de l'UA.

Voilà la fin de mes remarques, Mélissa à vous.

MÉLISSA ALLGOOD: Merci au panel. Brenda, est-ce qu'on a des mains levées ?

BRENDA BREWER: Permettez-moi de vérifier. Non, aucune demande d'interventions.

MÉLISSA ALLGOOD: J'ai une question qui, je pense, est plutôt ciblée à Ariel. Il y a énormément de recherches, études et de travail dans l'espace des IDN. Pourquoi le travail d'élaboration du politique est-il toujours nécessaire, sachant qu'il y a déjà beaucoup d'informations.

---

ARIEL LANG:

Merci pour cette question, Mélissa. Pour répondre à la question, je voudrais reprendre quelques points d'information. D'abord le conseil d'administration a la directive de demander à la ccNSO comme à la GNSO d'élaborer leurs propres procédures de politiques liées au sujet des IDN compte tenu du travail existant en lien avec les IDN. Alors le conseil d'administration a déjà vu le besoin d'élaboration de politique lié au sujet des IDN.

Deuxièmement, pour assurer que ces recherches existantes et tout ce travail soit une réalité qui permette de mettre en œuvre les résultats de ces recherches, et bien il est nécessaire de travailler à l'élaboration de politique en fonction du consensus. Et sans ce type de processus d'élaboration de politique de consensus il serait impossible de faire appliquer ces politiques par les parties contractantes, on ne pourrait l'exiger.

Alors le processus est tout à fait nécessaire pour faire en sorte que ces recommandations puissent se concrétiser et être mises en œuvre.

Troisièmement, certaines des études et certaines des recherches fournissent des recommandations de haut niveau, mais vous savez, ce sont les détails qui comptent. Alors, si on parle des échéances pour une entité unique, qu'est-ce que cela veut dire ? Alors, est-ce que les variantes et l'étiquette TLD principale devraient faire l'objet d'un contrat de registre, d'un accord ? Quelle est la procédure pour présenter une candidature de demande d'une étiquette pour un IDN, s'il y a différentes candidatures, quelles sont les indications pour un processus d'objection par rapport à la similarité des chaînes qui pourraient porter à confusion ou autre ? Tout cela doit être défini.

---

Le travail d'élaboration de politique implique les différentes parties prenantes qui pourraient être touchées, aidera à parvenir à des conclusions et à prendre des décisions qui puissent être mises en œuvre. Voilà pourquoi le processus d'élaboration de politique reste une nécessité.

MÉLISSA ALLGOOD:

Merci, Ariel. Nous avons reçu une question sur le chat, mais elle a déjà été répondue par écrit.

En l'absence d'autres questions, je vais remercier le panel et passer à la deuxième pose. Après nous allons parler avec Ozan qui viendra nous parler des plénières qui ont été prévues pour l'ICANN 73.

OZAN SAHIN:

Merci, Mélissa. On aura 2 séances plénières à l'ICANN 73 qui, comme d'habitude, ont été sélectionnées par la communauté de l'ICANN.

La première de ces plénières portera sur le cadre d'intérêt public mondial et discutera de son intérêt, de son utilité. Cette plénière se tiendra 7 mars, le lundi.

Cela est important parce que la mission de l'ICANN est très en lien avec l'intérêt public mondial, c'est un sujet qui est central pour notre travail.

La deuxième plénière sera animée par Marita Moll, de la communauté At-Large et passera en revue le cadre d'un cadre d'usage et du système d'accès et de divulgation, système normalisé qui fait l'objet des

---

délibérations de l’ICANN et que le conseil d’administration devrait pouvoir utiliser au moment de prendre sa décision.

Finalement on abordera également la question de savoir comment la communauté ICANN peut mieux mettre à profit ce cadre dans ses interactions avec le conseil d’administration de l’ICANN.

La troisième journée aura une deuxième plénière sur le sujet de l’évolution de la conversation à propos de l’utilisation malveillante du DNS. Ces discussions aborderont la différence entre l’enregistrement malveillant et les domaines compromis par l’utilisation malveillante du DNS. Cette discussion sera modérée par Bram. Il y aura également des discussions qui intégreront les commentaires des commentaires. Finalement il y aura une discussion des considérations pour l’atténuation des enregistrements malveillants et des sites web compromis.

Voilà la fin de ma présentation, Mélissa.

MÉLISSA ALLGOOD:

Merci beaucoup, Ozan. Nous allons maintenant passer aux données d’enregistrement de gTLD. Nous savons que ce sujet est très large et qu’il intéresse énormément de personnes dans la communauté de l’ICANN. Nous ne pouvons que commencer la discussion d’aujourd’hui étant donné l’équipe de révision de la phase 1, les données d’enregistrement ce sont les éléments de données qui seront collectés d’une entité morale ou physique ou enregistrés par l’opérateur de registre ou le bureau d’enregistrement en lien avec un nom de domaine.



---

Les communautés travaillent sur ces données d’enregistrement groupes, mais il y a un certain nombre de groupes qui en fait collaborent sur certains domaines dans ce sujet. L’équipe sur les politiques a augmenté ses efforts pour faciliter la nature évolutive de ce travail.

Donc aujourd’hui nos panélistes vont souligner ce que font les différents groupes avec lesquels ils travaillent dans ce domaine. Nous avons aujourd’hui, avec nous, Marika qui travaille avec la GNSO, nous avons Fabien qui est de retour avec le GAC, Heidi Ullrich qui travaille avec la communauté de l’At-Large, et nous avons également Steve qui soutient le travail du SSAC dans cet espace. Marika, c’est à vous.

MARIKA KONINGS:

Merci beaucoup Mélissa. Bonjour à tous et merci d’être avec nous aujourd’hui. Comme beaucoup d’entre vous le savent sans doute déjà, l’organisation de soutien aux extensions génériques, la GNSO, est responsable de l’élaboration et de la recommandation de politiques standard par rapport aux extensions génériques. Dans le cadre de ce travail, nous avons dû travailler sur ce sujet depuis le début de l’ICANN et nous avons dû participer aux différents projets en cours.

Récemment, étant donné l’arrivée du règlement général sur la protection des données, il y a un certain nombre d’initiatives qui ont été mises en œuvre, l’EPDP en particulier sur la spécification temporaire pour les données d’enregistrement des gTLD. Et cet effort a donné lieu à des efforts de standardisation d’accès, donc avec le système normalisé d’accès et de divulgation pour l’accès aux données d’enregistrement, le SSAD.

---

Il y a aussi l’équipe de cadrage pour l’exactitude des données d’enregistrement qui s’occupe des questions d’exactitude et qui avance des recommandations au conseil pour déterminer si oui ou non il faut mettre en place des politiques.

Le sujet est compliqué. Après l’arrivée du RGPD, les données d’enregistrement ne sont donc plus accessibles publiquement, ce qui veut dire qu’il peut y avoir un impact sur l’exactitude. Certains pensent qu’il y a moins d’exactitude, d’autres pensent qu’elle s’est améliorée.

L’équipe de cadrage réfléchit à ce que l’on peut faire pour collecter les données pour voir s’il y a des problèmes dans les domaines de l’exactitude et si cela a un impact sur les politiques.

Vous pouvez en savoir plus lors de l’ICANN 73.

En ce qui concerne le SSAD, le conseil de la GNSO est en train de consulter le conseil d’administration de l’ICANN pour voir comment procéder, maintenant que nous avons davantage d’informations par rapport aux coûts et aux aspects opérationnels de la mise en œuvre du SSAD. Il n’y a pas de conclusion qui a été atteinte pour l’instant, mais le conseil de la GNSO devrait fournir au conseil d’administration de l’ICANN une mise à jour des statuts pendant ICANN73.

Il est très important de noter, cependant, que même si ces activités ont été lancées par le conseil de la GNSO, d’autres groupes ont exprimé leur intérêt et ont été invités à participer. Et la plupart de ces groupes, d’ailleurs, ont accepté notre invitation.

---

Précédemment, toute personne était la bienvenue, mais récemment des efforts de représentativité ont été effectués. Cela veut dire que les groupes peuvent désigner des représentants qui seront en consultation avec leur groupe respectif, de manière à pouvoir bien refléter les points de vue des différents groupes au sein de notre travail. Cela veut dire qu'il y a un travail préalable qui est effectué plutôt que de réagir à la fin du processus. Cela permet de mieux refléter les points de vue des différents groupes de la communauté de l'ICANN.

Il y a également des liaisons d'ICANN Org et du conseil d'administration qui ont pu participer aux activités, ce qui permet d'avoir des points de vue manière plus précoce.

La participation des personnes qui ne sont pas membres de la GNSO est donc possible.

La petite équipe, maintenant, analyse l'ODA et les préoccupations du conseil par rapport au SSAD. Nous avons également des représentants des comités consultatifs qui y sont présents.

En ce qui concerne les statuts, de toute évidence, la prise de décision dépend du conseil de la GNSO, mais en même temps, ces comités consultatifs qui souhaitent participer ont maintenant la possibilité de fournir leur avis sur ces sujets.

Même si cette nouvelle approche a donné lieu à certaines difficultés, il est quand même important de noter que ceci reflète une évolution importante en termes de meilleures relations dans la communauté.

---

Le GAC est un des groupes qui s’est très rapidement adapté à cette nouvelle manière de travailler et je vais maintenant passer la parole à Fabien qui va nous parler de ce travail dans plus de détails.

FABIEN BETREMIEUX :

Merci, Marika. Et, effectivement il faut souligner l’importance du travail du GAC dans le cadre de l’EPDP. Vous avez mentionné l’approche nouvelle, mais ce n’est pas nécessairement nouveau cette implication des représentants du GAC. Mais ce qu’il faut noter ici c’est qu’il y a un certain nombre de représentants qui sont impliqués pendant toute la durée du processus. Mais c’est également l’organisation interne du GAC qui a pour objectif de soutenir l’implication et le travail de l’EPDP de la GNSO.

Et ceci est effectif en dépit des enjeux pour certains membres du GAC. Par exemple, le fait que l’ICANN n’est qu’une partie de tout le travail des gouvernements. Et il y a aussi la transition entre les représentants au sein des délégations au GAG. Donc ceci représente parfois un travail supplémentaire pour notre équipe.

Il faut noter que la participation du GAC à l’EPDP n’empêche pas la publication de déclaration et d’avis au conseil d’administration. Et ceci veut dire que les comités consultatifs ne participent pas, par exemple, au travail du conseil de la GNSO et donc nous avons des déclarations minoritaires sur les rapports définitifs. Nous avons également vu des avis du GAC au conseil d’administration et donc il y a considération des déclarations minoritaires par le conseil d’administration.

---

Nous avons également vu récemment des demandes similaires au conseil d’administration, pas sous forme d’avis cette fois-ci, par rapport à la phase 2A et par rapport aux recommandations de politique de la phase 2A.

Nous avons également vu, en termes de participation du GAC à l’élaboration de politique à la GNSO, en fait une évolution continue. Vous saurez peut-être que le GAC a participé à l’équipe de cadrage sur l’exactitude, donc c’est un petit peu une extension de la participation du GAC aux délibérations, ce qui a du sens pour les participants au GAC, étant donné le fait qu’il faut préparer ces évolutions des politiques.

Par exemple, certains avaient le sentiment que certains membres du GAC souhaitaient s’occuper de certaines questions et donc il fallait qu’ils soient impliqués plus tôt, au début des délibérations de politique ou des délibérations sur l’élaboration des politiques.

Vous savez peut-être également que certains membres du GAC participent à la petite équipe pour l’ODA du SSAD. Donc nous voyons ici une extension de la participation du GAC avant les délibérations. Et ceci était bienvenu par les participants du GAC qui ont été invités à participer à cette petite équipe, parce que la phase opérationnelle contenait des suggestions du GAC qui étaient incluses dans la déclaration minoritaire du GAC.

Il y a eu certaines préoccupations, en fait il y a certaines préoccupations qui sont légitimes par rapport à ces efforts, par exemple en termes de rapidité. Certains travaux sont parfois un peu en retard et donc j’aimerais vous dire un petit peu ce que cela veut pour le GAC de

---

participer, de fournir son point de vue. Ceci nécessite pour le GAC énormément de collaboration à plusieurs niveaux : au sein des gouvernements et entre les gouvernements. Et ceci est vrai pour les différents représentants du GAC qui sont impliqués au sein du groupe de travail et puis cela implique davantage d’experts du GAC qui sont en consultation ensemble, au GAC. Cela peut nécessiter également la consultation de tout le GAC.

Et donc suivant ce qui est nécessaire, en termes de perspectives, vous vous rappelez peut-être des commentaires publics, des déclarations minoritaires et ce qu’a fait le GAC dans le cadre de la phase 2 de l’EPDP, il y a des principes opérationnels qui ont été intégrés dans la recommandation du SSAD et donc tout ceci nécessite énormément de coordination.

Ceci est dans le contexte de ce que j’ai mentionné tout à l’heure, donc ce cycle naturel de transition des délégations du GAC.

Pour vous donner une idée, sur 3 à 4 ans du processus EPDP, la majorité des délégués du GAC ont changé. Et donc cela représente un tiers de tous les participants au GAC. Ce que cela veut dire pour l’EPDP c’est qu’il y a eu au moins une douzaine de représentants qui ont été impliqués.

Donc ces tendances et ces enjeux représentent une difficulté de notre côté, mais dans le cadre de notre travail également avec les autres équipes de soutien. Comment est-ce que nous collaborons notre travail avec le WHOIS et les autres contributions.

Je vais passer la parole à mon collègue Steve, du SSAC.

---

J'aimerais simplement noter qu'il y a un certain niveau de collaboration entre les comités consultatifs qui participent à la GNSO, donc entre eux, donc l'échange des points de vue. C'est le cas du GAC et du SSAC. Steve, c'est à vous.

STEVE SHENG:

Merci, Fabien. Le SSAC a participé au processus de l'EPDP 1, 2 et 2A dans le cadre de ce modèle de représentation. Au sein du SSAC il y a une petite équipe de travail qui se rencontre de manière hebdomadaire pour appuyer le travail du groupe et nous participons également à la petite équipe qui s'occupe donc de l'ODA.

Nous travaillons dans le cadre du SSAC 118, nous avons également la déclaration minoritaire. Et donc de manière plus large je crois que le SSAC considère que l'utilisation malveillante du DNS est en augmentation. Et donc l'impossibilité d'avoir accès à certains éléments des données d'enregistrement est vraiment mauvaise en termes d'investigation et de recherche.

Ceci étant, le SSAC ne pense pas que le système SSAD actuellement envisagé correspond aux objectifs de sécurité. Le SSAC a des préoccupations par rapport à la phase opérationnelle également.

Dans le SAC 118, notre objectif est de définir les exigences qui pourront aider à la fois les chercheurs et les experts techniques dans le cadre de ce travail.

Je vais passer la parole à Heidi, qui va nous donner la perspective de l'ALAC.

HEIDI ULLRICH:

Oui, merci. J'assiste le comité consultatif At-Large, ALAC, dont le rôle principal est de fournir des avis à propos des activités de l'ICANN dans la mesure où elles sont en lien avec les intérêts et les besoins des utilisateurs finaux individuels de l'internet.

Depuis 2002 l'ALAC se réunit et a déjà rédigé 25 déclarations sur l'exactitude des données. Et les activités de l'ICANN postRGPD sont également d'intérêt pour l'ALAC. L'ALAC est un comité très actif et a beaucoup échangé avec le GAC et avec SSAC, comme cela a été dit.

Par ailleurs, l'ALAC est représentée activement dans toutes les étapes du processus d'élaboration de politique accéléré, EPDP, mais pourquoi ces sujets sont-ils d'intérêt pour l'ALAC ?

Sur le total des utilisateurs individuels de l'internet, il y a une grande proportion qui s'intéresse à la protection des données privées pour avoir un internet sûr et sécurisé. Et pour l'ICANN, le principal souci est de s'assurer que les parties contractantes, qui travaillent pour fournir des services et pour veiller à préserver les intérêts des utilisateurs, pour lutter contre la fraude, pour protéger le système des noms de domaine, protéger les données privées et confidentielles des utilisateurs et les protéger des logiciels malveillants et d'autres types d'attaques qui devraient pouvoir accéder aux informations nécessaires pour le faire.

Voilà pourquoi ALAC a intérêt à ce que les données d'enregistrement soient exactes.



---

Par rapport au processus suivi, c'est similaire à ce que nous avons entendu du SSAC et du GAC. À l'ALAC nous avons un groupe de travail sur les politiques consolidées qui se réunit toutes les semaines pour discuter entre membres de la communauté At-Large des différentes évolutions des politiques, les mises à jour de ce qu'il se passe au sein des différents groupes y sont présentées et les représentants du comité au sein des autres groupes de travail demandent au reste des membres quel est leur avis à propos de ces différents travaux en cours.

Mélissa ?

MÉLISSA ALLGOOD: Merci. Brenda, y a-t-il des mains levées ?

BRENDA BREWER: Non, aucune main levée.

MÉLISSA ALLGOOD: D'accord. Donc je vais moi-même poser une question : quelles ont été les principales difficultés de cette collaboration accrue entre les différents secteurs de la communauté, pour ce qui est de la protection des données. Marika, je vais commencer par vous.

MARIKA KONINGS: Merci, Mélissa. J'essaierais d'y répondre. Pour moi, le principal défi se posait pour ceux qui s'intégraient au projet de la GNSO et qui ont dû s'adapter aux processus et procédures de la GNSO. Chaque groupe au sein de la communauté de l'ICANN travaille suivant ses propres règles

---

et ses propres processus, qui varient beaucoup d'un groupe à l'autre. Par exemple la définition du consensus pourrait ne pas être la même entre un groupe et un autre. Il n'y a pas de définition commune de ce qu'est le consensus pour toute la communauté. Chaque secteur définit le consensus différemment et le mesure différemment.

Donc ça fait partie des ajustements que doivent faire les participants au moment de s'intégrer au processus de la GNSO. Heureusement tout le monde apprend vite et s'adapte bien au travail de la GNSO, c'est ce que nous avons vu.

MÉLISSA ALLGOOD: Fabien, vous levez la main ?

FABIEN BETREMIEUX : Oui, tout à fait, la définition du consensus du GAC, pour mieux montrer le sens de ce que disait Marika, dans le règlement intérieur du GAG, principes opérationnels, le consensus est le processus d'adoption de décision en accord sans qu'il y ait d'objection majeure. Et ce n'est pas le cas à la GNSO, la définition est bien plus complexe, il y a beaucoup d'autres couches pour mesurer le consensus. Donc je dis cela pour montrer plus clairement ce qu'elle disait.

MÉLISSA ALLGOOD: On revient à vous, Marika.

---

MARIKA KONINGS : Oui, Fabien a tout à fait raison par rapport au consensus, il y a différentes couches de consensus à la GNSO, mais en général le consensus nous permet d'avoir des objections. Donc ça n'est pas comme dans le cas du GAC où tout le monde doit être d'accord ;

Donc encore une nuance qui est importante pour ceux qui veulent s'intégrer au processus de la GNSO et d'en être au courant.

MÉLISSA ALLGOOD : Merci. On a le temps pour une autre question et je vais changer le point de vue : quels sont, d'après vous, les principaux atouts de cette collaboration intercommunautaire. Steve, vous levez la main.

STEVE SHENG: Merci, Mélissa. Je pense que le bénéfice est qu'on peut connaître l'avis, le point de vue de différents secteurs de la communauté à tout moment du processus. Donc pour la protection des noms et données d'enregistrement, l'impact sur la communauté est plus large. Il est important de connaître les différents points de vue sur ces types de sujets et de manière précoce plutôt que d'attendre.

Le processus de consensus est difficile mais cela permet au groupe de se réunir pour écouter, pour essayer de comprendre le point de vue des autres groupes et pour essayer de trouver des moyens pour dégager un consensus. Et je pense que c'est ça, surtout, l'intérêt principal de la collaboration multipartite. Voilà ma réponse. Merci.

---

MÉLISSA ALLGOOD: Merci, Steve. Y a-t-il d’autres ajouts à cela ? Heidi, vous levez la main, allez-y.

HEIDI ULLRICH: À l’At-Large, nous croyons que le processus de présentation des informations par les représentants de l’ALAC et l’obtention de cet avis des membres est beaucoup plus fort si on a ce type de collaboration. Il y a un groupe formel qui a été créé à partir des membres du groupe qui échangent informellement. Et ce n’est pas souvent le cas à l’ICANN, mais il y a effectivement ici un groupe qui aide à faire avancer les discussions et à dégager des consensus pour pouvoir avancer avec ce travail. Merci.

MÉLISSA ALLGOOD: Très intéressant, oui, tout à fait. Merci au panel des données d’enregistrement de gTLD, nous allons maintenant passer à notre dernière pose et parler de la piste de travail numéro 2, sujet sur lequel vous travaillez probablement au sein de vos groupes communautaires, et c’est Chantelle qui va nous en parler.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci, Mélissa. La communauté continue de travailler sur la mise en œuvre de la piste de travail 2 et notre rôle, en tant que personnel de soutien est de soutenir la mise en œuvre de ce travail, soutenir la communauté pour pouvoir concrétiser cette piste de travail.

Pendant la séance préparatoire d’aujourd’hui, l’organisation ICANN parlera des mises à jour, du statut des révisions et des mises en œuvre.

---

Mais comme vous le voyez ici, le travail de la communauté a commencé en 2021 et devrait durer au-delà de 2022.

L’équipe de politique travaille avec la communauté sur deux types de recommandations, à savoir d’une part le travail que chaque organisation de soutien de l’ICANN et que chaque comité consultatif doit considérer. Ces recommandations comprennent des recommandations qui sont des directives de comportement, de bonne foi, associé à l’exercice de la destitution d’un membre du conseil d’administration.

En 2021, chaque groupe de la communauté a reçu une analyse initiale des procédures en vigueur suivant la recommandation numéro 6 pour réviser et considérer les étapes suivantes.

Le deuxième groupe de recommandations sont celles qui bénéficient de la coordination de la communauté et de l’établissement de priorité. Pour aider à coordonner cela, les présidents des SO et AC ont accordé de créer un groupe CCG pour partager des informations. La plupart des groupes ont déjà sélectionné quels seraient leurs représentants au sein de ce groupe qui devrait se réunir après l’ICANN 73.

Dernière partie de ma mise à jour. En janvier 2022 un RFP, demande de proposition, a été lancé par l’organisation ICANN pour engager un conseiller en matière de diversité pour évaluer la recommandation numéro 1 qui porte sur la diversité. Cette personne devra travailler sur différentes composantes, par exemple les recommandations 1.1 et 1.7.

En avril 2022, nous annoncerons le nom du conseiller en matière de diversité qui commencera son travail plus tard dans l’année.

---

Pour plus d'informations sur les mises à jour de la piste de travail numéro 2, consultez le document de référence.

Voilà la fin de notre mise à jour, nous sommes disponibles sur le chat si vous avez des questions pour que nous essayions d'y répondre.

Je vais repasser la parole à ma collègue Mélissa.

MÉLISSA ALLGOOD :

Merci, Chantelle. Alors le moment est venu de passer à la dernière discussion. Ce nouveau format nous a permis d'entretenir des conversations sur des sujets assez larges, mais nous n'avons pas abordé tous les sujets d'intérêts pour notre prochaine réunion ICANN 73. Donc le panel final parlera d'autres priorités pour notre prochaine réunion. Aujourd'hui nous accompagnent Emily, qui soutient la GNSO, Joke, de la ccNSO, reviendra, Gisella qui soutient la communauté At-Large va se joindre et Fabien, en soutien du GAC et finalement Danielle qui soutient les communautés du SSAC et du RSSAC. Je leur souhaite la bienvenue et je leur recède la parole.

JOKE BRAEKEN :

Il y a deux autres sujets que je voulais aborder aujourd'hui. D'une part il y a un sujet qui est commun à différents groupes et à différents sujets qui est l'utilisation malveillante du DNS. C'est un sujet qui sera repris à plusieurs occasions dans le cadre de l'ICANN 73, et pour ces autres séances, je voulais également parler de la journée technique. Kathy a déjà expliqué qu'il y aurait un panel sur l'utilisation malveillante du DNS dans le cadre de la journée technique, sujet qui sera mieux expliqué que

---

ce que je pourrais faire. Mais il y aura également d'autres réunions, les réunions des membres de la ccNSO, une réunion sur le rôle de la ccNSO au niveau de l'utilisation malveillante du DNS qui reprend notre discussion de l'ICANN 72, occasion à laquelle la ccNSO a reçu des suggestions sur ce qu'elle pouvait ou ne pouvait pas faire. Ces suggestions ont été reprises lors d'un atelier au mois de novembre de l'année dernière et ont lieu par un petit groupe du conseil de la ccNSO.

Dans le cadre de l'ICANN 73, une feuille de route proposée sera présentée par ce groupe. Alors si la communauté de la ccNSO est d'accord avec cette proposition de feuille de route, elle sera adoptée vers la fin de la réunion par le conseil de la ccNSO.

Je voulais également souligner un autre sujet qui est la gouvernance de la ccNSO, sujet qui a d'ailleurs été déjà abordé à maintes reprises et qui fait partie d'un ensemble proposé de règles internes pour la ccNSO qui aborde les rapports entre les membres de la ccNSO et le conseil de la ccNSO. Si le conseil de la ccNSO, qui va se réunir plus tard aujourd'hui, décide de lancer un vote, ce vote commencera à la fin de l'ICANN 73. Donc les membres de la ccNSO vont devoir participer ou seront invités à participer à ce processus de vote qui a des exigences de quorum qui sont assez difficiles à remplir.

Mais on ne concentre exclusivement sur ces nouvelles règles, il y a également les procédures dans les cas de conflit d'intérêts, une discussion qui va se tenir dans le cadre de l'ICANN 73 pendant la réunion de membres de la ccNSO où nous parlerons de ce que nous faisons, de ce que nous ne pouvons pas faire et ce que nous devrions interpréter. Alors, nous espérons vraiment que ce sera une discussion utile.

---

Voilà ce que je souhaiter partager. Je cède la parole à Emily.

EMILY BARBARAS:

J’aimerais souligner les séances bilatérales lors de l’ICANN 73 pour, en fait, avoir le point de vue du GAC, du conseil d’administration et de l’ALAC pour travailler sur les sujets d’intérêts communs. Vous avez déjà entendu parler pendant ce webinaire des domaines principaux de focalisation, donc la publication de l’ODA, il y a un autre PDP que nous suivons de près, les résultats du processus d’élaboration sur les SubPro, le conseil de la GNSO travaille avec ICANN Org par le biais de ces liaisons pour répondre à toutes les questions de l’équipe ODP sur l’intention des recommandations sur les SubPro ou sur toutes les problématiques.

Une des questions était de savoir s’il serait approprié pour le conseil de travailler sur d’autres recommandations, d’autres directives en termes de mise en œuvre pendant l’ODP.

Le conseil demandera le point de vue du conseil d’administration pendant l’ICANN 73 et il y aura des échanges également sur l’ODP avec le GAC et d’autres groupes.

En ce qui concerne l’utilisation malveillante du DNS, Joke en a parlé et je vais en parler du point de vue de la GNSO. Il y a une petite équipe qui a été chargée d’analyser s’il y a des problèmes d’utilisation malveillante du DNS qui pourraient être solutionnés par le biais d’une élaboration de politique. Le conseil a contacté les groupes de la communauté pour avoir leur point de vue là-dessus. La GNSO fera un point auprès de l’ALAC et auprès du GAC pour avoir leur point de vue également.



---

Enfin, il y aura la réunion publique de la GNSO et la séance de conclusion de la GNSO pendant l'ICANN 73. N'hésitez pas à me contacter pour les détails. Et maintenant je passe la parole à Gisella.

GISELLA GRUBER:

Merci, Emily, merci de me donner cette opportunité de souligner les séances de priorité pour l'At-Large pendant l'ICANN 73.

La première séance sera sur le sujet du choix du consommateur, de la confiance. Nous allons explorer la question de la nouvelle série de candidatures pour les nouveaux gTLD.

Seconde séance, donc cadre de priorité, évaluation des priorités par l'ALAC. Pendant cette séance il y aura une mise à jour des progrès de la petite équipe qui s'occupe des priorités et des budgets. Il y aura également une mise à jour sur les processus et le cadre de priorité.

Troisième séance, protection des droits des titulaires de noms de domaine. L'objectif de cette séance sera de mettre en lumière les droits des utilisateurs finaux et l'importance de ces droits pour la sécurité et la stabilité du DNS.

Voilà les séances principales pour l'At-Large. Vous êtes tous les bienvenus à ces séances pendant l'ICANN 73, et comme cela a déjà été mentionné, toutes les séances de l'At-Large sont sur l'emploi du temps principal et sont également mentionnées dans notre espace de travail.

Je passe la parole à Fabien. Merci.

---

FABIEN BETREMIEUX : Merci, Gisella. Pour le GAC beaucoup des sujets qui ont été mentionnés par les autres communautés sont également des sujets d’intérêt pour le GAC et feront partie de notre emploi du temps.

Vous pouvez donc les consulter. Je vais en mentionner quelques-unes.

Il y aura un panéliste du groupe de travail sur la sécurité publique, donc le GAC parlera du WHOIS, de la protection des données, de l’utilisation malveillante du DNS.

Par rapport à la focalisation de l’ICANN 73, donc le cadre d’intérêt public, cela a déjà été mentionné, il y a donc une séance plénière à ce sujet et nous en parlerons lors des séances du GAC, en particulier dans le contexte de son application dans la conception opérationnelle du SSAD.

Nous parlerons également de la nouvelle série des gTLD, c’est un sujet de priorité pour le GAC. Et nous suivons de près les évolutions dans ce domaine avec le lancement de la phase de conception opérationnelle.

Et, enfin, la protection des OIG, donc la protection des acronymes des OIG dans les TLD, qui est un sujet qui continue d’intéresser le GAC, dans le cadre de la préparation de la conclusion de l’EPDP de la GNSO à ce sujet.

Donc voilà pour le GAC. Je crois. Donc je pense que je dois passer la parole à Danielle.

---

DANIELLE RUTHERFORD : Merci, Fabien. Bonjour à tous. J'aimerais souligner rapidement que le RSSAC et le SSAC auront des séances publiques lors de l'ICANN 73, pendant celle du RSSAC vous entendrez différents membres parler des publications récentes et il y aura également des informations sur l'évolution de la gouvernance du système racine.

Il y a deux équipes qui ont été lancées cette année, l'une sur l'analyse de collision des noms. Par rapport au NCAP il y a deux commentaires publics en cours, donc n'hésitez pas à nous poser vos questions sur notre travail et nous nous retrouverons lors de l'ICANN 73.

Mélissa ?

MÉLISSA ALLGOOD: Merci, Danielle. Donc avant de passer aux questions, j'aimerais vous faire un point de la part de l'ASO. Comme vous le savez, l'ASO recommande les politiques mondiales à ICANN Org et travaille à l'élaboration des politiques au niveau des RIR. Les membres de la communauté des numéros participeront aux séances, mais l'ASO n'aura pas de séance organisée à proprement parler lors de l'ICANN 73.

J'aimerais demander à Brenda s'il y a des mains levées.

BRENDA BREWER: Non, Mélissa, personne n'a levé la main.

---

MÉLISSA ALLGOOD: Je ne vois pas de questions dans le chat non plus. Donc, ceci étant, et bien nous avons terminé, merci à notre panel, merci d'avoir participé à cette séance sur les politiques. David, je vous repasse la parole.

DAVID OLIVE: Merci à tous pour votre participation, merci pour toute la participation dans le chat. J'y ai mis un résumé pour vous aider à vous préparer aux discussions et aux échanges lors de l'ICANN 73. Merci beaucoup, n'hésitez pas à nous contacter s'il y a des questions. Nous nous retrouverons tous virtuellement lors de la réunion. Ceci étant, je vous souhaite à tous une bonne soirée, une bonne journée ou matinée, quel que soit le cas. Et je vous remercie pour votre participation et votre attention.

BRENDA BREWER: Merci, David. Notre point sur les politiques est terminé pour la semaine préparatoire de l'ICANN 73. Je vous souhaite à tous une bonne soirée ou une bonne journée.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**